



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00,  
Au siège de GRAND LAC**

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MOTZ	Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
		Arrivé après la 6 <sup>ème</sup> délibération
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

MERY Nathalie FONTAINE

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



## DÉLIBÉRATION

N° : 17 Année : 2023

Exécutoire le : 23 FEV. 2023  
Publiée le : 23 FEV. 2023  
Visée le : 23 FEV. 2023

*EQUIPEMENTS SPORTIFS*  
**Installation d'une couverture thermique sur le bassin nordique d'Aqualac**  
**Demandes de subventions**  
**Délibération corrective**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du plan de sobriété approuvé par le conseil communautaire le 25 octobre 2022, une des mesures phares consiste en la fermeture du bassin nordique d'Aqualac.

Cette fermeture impacte fortement le fonctionnement des usagers et notamment des clubs résidents et de l'Université Savoie Mont-Blanc. De même, l'attractivité du site est fortement réduite, le bassin extérieur étant très prisé, y compris par des nageurs ne résidant pas sur le territoire de Grand Lac.

Afin de limiter l'impact et les pertes de recettes liées à cette fermeture, une solution consisterait en la mise en place d'une couverture thermique qui permettrait de réduire les coûts énergétiques (gain de 45% annuel à minima) et d'assurer la sécurité en cas d'intrusion en période estivale.

Le Bureau communautaire avait délibéré le 3 janvier 2023 au sujet des demandes de subventions pour ce projet. Pour la DSIL (Etat), il est nécessaire que le montant HT apparaisse dans la délibération, ainsi que le montant sollicité. Par ailleurs suite au refus de la demande auprès de la DRAJES, un nouveau dossier va être déposé auprès du Département dans le cadre du Contrat départemental du territoire de Grand Lac 2022-2028.

Le coût des travaux est estimé à 425 000 euros TTC (354 500 euros HT).

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat (DSIL) et du Département. Une subvention à hauteur de 50 % du montant HT du projet est sollicitée au titre de la DSIL (soit 177 250 euros), et un complément de 30 % est demandé au Département au titre du Contrat départemental (soit 106 350 euros), soit un reste à charge pour Grand Lac, sous réserve de l'obtention de ces subventions, de 141 400 € TTC.

Il est également proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès de tout organisme susceptible de financer ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport.
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'Etat (DSIL) et du Département, et le cas échéant auprès de tous autres organismes susceptibles d'accompagner la réalisation du projet.

Aix-les-Bains, le 14 février 2023

Le Président,  
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Présents et représentés : 28
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Installation d'une couverture thermique sur le bassin nordique d'Aqualac - Demande de subventions - Délibération corrective

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/02/2023

---

**Numéro de l'acte :** d4473 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20230214-d4473-DE

---

**Date de décision :** 14/02/2023

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions